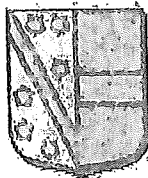


MAIRIE D'EYREIN



Téléphone 05 55 27 61 14

Télécopie 05 55 27 74 63

E-mail : mairie.eyrein@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL

PREFECTURE DE LA CORREZE

REÇU le

23 DEC. 2020

CONTROLE DE LEGALITE

Séance du 15 décembre 2020

L'an deux mil vingt, le mardi 15 décembre à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'EYREIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-François SALLES, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 décembre 2020

Présents : Mesdames AGNOUX Marie-Thérèse, GRANCHER Isabelle, LE MIGNON Marie-Pierre, MAZEAU Mireille, NOILHAC Patricia,
Messieurs SALLES Jean-François, MORENA Jean-Philippe, GARCIA Sébastien, RIVIERE Patrice, SABEAU Fabrice, SAINNEVILLE Jean-Marie.

Absents excusés : 3 Mmes CHASTRE Kim, CAUDIE Christelle, Mr HERMABESSIERE Patrick.

Absents non représentés : 1 Mme DAUMARD Nadia.

Secrétaire de séance : Mme LE MIGNON Marie-Pierre

Le Conseil Municipal réuni le mardi 15 décembre 2020, sous la Présidence de Monsieur Jean-François SALLE, Maire :

- Adopte par 11 voix pour,
 - La nomination de Madame LE MIGNON Marie-Pierre au poste de Secrétaire de séance,
 - Le compte rendu de la séance du 18 novembre 2020
- Approuve par 11 voix pour, de mettre en place l'ouverture d'un CET (Compte Epargne Temps) pour l'ensemble des Agents Communaux qui en feront la demande.
- Accorde par 11 voix pour, une subvention annuelle d'un montant de 100 euros à l'Association de la Chasse.
- Accepte par 11 voix pour, la signature de la motion commune d'opposition au projet éolien de Saint - Pardoux La Croisille.

- Prend connaissance de la proposition qui leur est faite de s'inscrire sur la plateforme de formation en ligne de la CA de Tulle Agglo où des modules variés de formations leurs seront proposés ; finances locales, marchés publics, urbanisme communal, etc....
- Prend connaissance de la proposition de vente à la commune qui leur est faite par Me Geneviève FRESSINGE – QUEYROUX pour sa parcelle 1ha30a30ca, située à la Gare d'Eyrein pour la somme de 90.000 euros. Le terrain n'étant pas constructible dans sa totalité, le Conseil décide par 11 voix pour, de se renseigner sur la superficie exacte constructible et la superficie exacte en pré, non constructible (et éventuellement de se renseigner également par le biais des Domaines pour une estimation exacte de la valeur du bien) avant de faire une contre-proposition qui sera discutée lors de la prochaine réunion du conseil.
- Approuve par 10 voix pour et 1 voix contre le nouveau règlement de l'Etang de la Chèze.
- Prend connaissance qu'un aménagement de l'impasse de la gare est prévu par l'Agglo de Tulle.
- Propose d'en faire des toilettes publiques et de se renseigner sur le coût d'une tranchée pour le raccordement à l'eau afin d'en débattre à la prochaine réunion du Conseil.
- Propose de se renseigner sur le prix d'un véhicule d'occasion afin d'en débattre à la prochaine réunion du Conseil.
- Prend connaissance du projet d'achat par Eyrein Industrie de l'ancien stade, du local adjacent et de la démolition du vestiaire afin de pouvoir agrandir son site de production. Une opération de désamiantage de l'ensemble de ces sites étant nécessaire, le Conseil propose de se renseigner sur l'estimation d'un prix de vente de ces différents sites, sur une proposition de devis pour le désamiantage des sites concernés et le coût du raccordement d'Eyrein Industrie au tout à l'égout (avec Tulle Agglo) afin d'en débattre à la prochaine réunion du Conseil.
- Approuve par 11 voix pour, de refacturer la taxe des Ordures Ménagères aux locataires, avec comme base de calcul le revenu cadastral ainsi que le nombre d'occupants des logements.
- Prend connaissance de la proposition de Tulle agglo d'installer un système de vidéo surveillance dans la zone industrielle de La Montane afin d'en sécuriser les entreprises. Le Conseil propose de se renseigner sur l'emplacement des caméras sur le site afin d'en débattre à la prochaine réunion du Conseil.
- Approuve par 11 voix pour, que les responsabilités soient distribuées et qu'une liste des postes clés en cas de danger soit dressée dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde.

- Accepte par 11 voix pour, les nouveaux changements de numérotations des voies dans le cadre de l'adressage.
- Accepte par 11 voix pour, le réexamen des Indemnités de fonctions de sujétions et d'expertise au bénéfice des agents communaux.
- Prend connaissance que Dumas Carole aurait dû suivre un stage de formation auprès de BERGER – LEVRAULT, mais qu'en raison du changement de logiciel, ce stage n'aura pas lieu.
- Propose de se renseigner sur le prix pour la location ou le rachat de décorations de Noel auprès d'autres communes afin de réfléchir à un budget pour l'année prochaine.
- Approuve par 11 voix pour, d'établir une liste de noms des différents conseillers pouvant aider à la distribution des colis pour les personnes âgées de 65 ans et plus, entre Noel et Jour de l'An.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

Le 18 décembre 2020
Mr Le Maire

Signé ce jour

Jean-François SALLES

